



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU BASSIN VERSANT DE
L'OURCQ AMONT**

Projet de maitrise de l'érosion et du ruissellement

Bassin versant de l'Ordrimouille

Commune de Beuvardes

Compte-rendu de la réunion du 28 juin 2016

Lieu :	Mairie de Rocourt-Saint-Martin, 14h30
---------------	---------------------------------------

Maître d'ouvrage :	Assistance Maître d'ouvrage:
Syndicat intercommunal pour la gestion du Bassin versant de l'Ourcq amont (SIGBV Ourcq amont)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (USAGMA)

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé
LEVEQUE Yves	Président du SIGBV Ourcq amont	√		
GANDON Michel	Vice-Président de la Communauté de Communes du Tardenois et membre du SIGBV Ourcq amont	√		
ARNEFAUX Alain	Adjoint au maire de COINCY	√		
DE ROLL Eléonore	Animatrice Contrat Global Eau CC du Tardenois	√		
GREFF Bénédicte	Animatrice Contrat Global Eau CC de Château-Thierry		√	
PHILIPON Hugues	Vice-président du SIGBV Ourcq amont		√	
JEROME Lucien	Maire de Beuvardes	√		
GANDON Hubert	Ingénieur à la Chambre d'Agriculture de l'Aisne (CA02)	√		
POTIN Bertrand	Agriculteur de Beuvardes	√		
DUSSAUSOY Bastien	Agriculteur de Beuvardes	√		
LEVASSEUR Jean-Jacques	Agriculteur de Beuvardes	√		
DUSSAUSOY Luc	Agriculteur de Beuvardes	√		
AGRON Thierry	Agriculteur d'Epieds		√	
HERVE Xavier	Agriculteur de Coincy		√	
DUBOIS Sylvain	Agriculteur de Beuvardes		√	
MASSON Dominique	Elu de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne	√		
ALATEINTE Claire	Conseillère de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne	√	√	
MANGELINK Ludovic	Technicien SIGBV Ourcq amont		√	
KRAMP Jean-Claude	Technicien SIGBV Ourcq amont		√	
BAUDRIER Mathilde	Animatrice bassin versant à l'USAGMA	√		

• **OBJET DE LA REUNION :**

La réunion a eu pour objet de discuter en présence des agriculteurs concernés, de l'émergence d'un projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur la commune de Beuvardes.

Cette réunion fait suite à :

- La prise de la compétence « Ruissellement et érosion » par le Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Ourcq amont,
- Une étude pour l'aménagement et la gestion des cours d'eau et du bassin versant de l'Ordrimouille avec comme site pilote la commune de Beuvardes.

Une réunion d'information a ainsi été organisée afin de rencontrer les agriculteurs concernés pour discuter de l'intérêt d'agir et des solutions envisageables.

• **PRESENTATION EN SALLE :**

a. Présentation globale du projet

Suite à un tour de table de présentation, M. Yves LEVEQUE (Président du Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Ourcq amont) a introduit la réunion par une présentation du syndicat et de ses actions sur son périmètre. Puis, M. Dominique MASSON (élu membre de la CA02) a précisé l'importance de l'action conjointe entre les syndicats de rivières et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne sur les problématiques de ruissellement et d'érosion et la complémentarité des structures.

b. Diaporama

Ensuite, une présentation en salle a été effectuée. Les éléments suivants ont été abordés par Mme Claire ALATEINTE (CA02) et Mme Mathilde BAUDRIER (SIGBV Ourcq amont):

- Présentation rapide du Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Ourcq amont,
- Présentation du bassin versant concerné et de son fonctionnement,
- Présentation du projet et de ses objectifs,
- Présentation des solutions proposées en 2014 par le bureau d'études Antéa Group.

Présentation Power Point en salle, annexe 1.

c. Remarques, commentaires et discussion

A la suite de la présentation, plusieurs questions ont été soulevées.

Point 1 : Entretien des ouvrages

M. ARNEFAUX (adjoint au maire de Coincy) a demandé qui était en charge de l'entretien des ouvrages. Mme BAUDRIER lui a alors précisé que cela dépendait du type d'ouvrage mis en place. Les tailles des haies et à terme des fascines, la fauche des bandes enherbées en bordure de parcelles sont à la charge de l'exploitant selon son accord. La fauche des fossés communaux et des bandes enherbées sur terrains communaux sont à la charge de la commune mais le suivi technique est entièrement à la charge du syndicat. De plus, la mise en place et les conditions d'entretien de ces aménagements seront soumises à une convention entre les parties concernées.

Point 2 : Rappel que les aménagements présentés ne sont actuellement que des propositions

M. LEVEQUE et Mme BAUDRIER ont mis un point d'honneur à rappeler aux agriculteurs et à M. JEROME (maire de Beuvarde) que les aménagements actuels identifiés sur les plans de situations présentés dans le diaporama ne sont que des propositions et que seuls les aménagements validés par les exploitants et la commune seront retenus. M. MASSON a ajouté que de ce fait les discussions avec les agriculteurs lors des entretiens individuels sont très importantes pour faire évoluer la localisation et les dimensions des ouvrages en fonction du terrain. De plus, le maire de Beuvarde, les agriculteurs et l'animatrice du Contrat Global Eau de la Communauté de Communes du Tardenois sont très intéressés pour faire une journée de visite des aménagements mis en place sur le bassin versant du ru du Voidon (commune de Mercin-et-Vaux). Cette journée de terrain, qui aura lieu certainement en septembre, pourra être mise en place en conjoint avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne.

Point 3 : Caractéristiques du réseau pluvial de Beuvarde

M. DUSSAUSSOY Luc (agriculteur et ancien maire de Beuvarde) a précisé qu'aucun travaux sur le réseau d'eaux pluviales de Beuvarde ne sera nécessaire car le réseau a été réaménagé lors des dix dernières années et qu'il est pour le moment surdimensionné par rapport aux besoins de la commune.

Point 4 : Durée du projet

M. JEROME a demandé quand auront lieu les travaux et s'est rapporté à l'échéancier présenté par Mme BAUDRIER. Toutefois, Mme BAUDRIER lui a expliqué que cet échéancier était seulement à titre indicatif et que cela dépendait principalement de la consultation avec les agriculteurs et la commune ainsi que de la procédure réglementaire auprès de la Direction Départementale des Territoires. En effet, si les travaux nécessitent la réalisation d'une Déclaration d'Intérêt Général la procédure réglementaire durera environ un an au lieu de deux mois.

Point 5 : Discussions sur le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

M. JEROME a précisé qu'il avait reçu un technicien qui travaillait sur le PPRI, le 21 avril dernier. Il se demandait alors s'il y avait une consultation du syndicat pour l'établissement du PPRI. M. LEVEQUE a alors indiqué que le syndicat n'était pas consulté pour le PPRI et M. GANDON Michel a ajouté qu'il trouvait dommage qu'il n'y ait aucune action conjointe entre le syndicat et la préfecture pour l'identification des zones. Néanmoins, Mme DE ROLL (Animatrice du Contrat Global de l'Eau de la Communauté de Communes du Tardenois) a précisé que les Communautés de Communes étaient consultées et donc si le syndicat avait des remarques à faire sur le PPRI, il

pouvait envoyer ses commentaires et conseils à la Communauté de Communes du Tardenois qui les fera suivre à la préfecture.

Point 6 : Propositions des agriculteurs

M. DUSSAUSSOY Bastien a fini la réunion avec quelques propositions d'aménagements au niveau de ces parcelles et a également critiqué certains aménagements proposés par le bureau d'études car ils ne seraient pas perpendiculaires à la pente donc inefficaces contre le ruissellement. Il a également ajouté les autres intérêts de la mise en place de haies en bordure de parcelles comme les aspects cynégétiques et de biodiversité.

Enfin il a demandé s'il y avait des financements du syndicat ou de la Chambre d'Agriculture pour l'aide à la mise en place de la technique « semis direct sous couvert » et notamment pour l'achat du matériel qui est très coûteux. Pour ce point, Mme Claire ALATEINTE (conseillère CA02) a proposé de se renseigner sur les aides financières dans le cadre de la Politique Agricole Commune (notamment l'aide « Plan de Compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) ». D'autre part, Mme BAUDRIER va contacter M. Hubert COMPERE (président d'un autre syndicat de rivières et agriculteur) qui utilise cette méthode depuis de nombreuses années.

Point 7 : Tour de table

Pour finir la réunion, Mme BAUDRIER a vérifié auprès des exploitants leurs parcelles et leurs coordonnées et les a informés que pour la suite du projet elle allait organiser des rencontres individuelles avec chacun d'entre eux à partir de la mi-août 2016 afin de discuter des aménagements prévus sur leurs parcelles.

• SUITES DU DOSSIER / ECHEANCIER :

Durant la réunion en présence des exploitants, un ensemble d'aménagement a été présenté. Certaines propositions devront être précisées et discutées avec les agriculteurs concernés avant de les proposer au Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Ourcq amont.

Les prochaines étapes sont donc les suivantes :

- Organisation d'une journée de visite des aménagements du projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion terminée sur la commune de Mercin-et-Vaux.
- Validation des propositions d'aménagement lors des rencontres individuelles avec les exploitants et avec M. le Maire de Beuvardes (*Plan des aménagements proposés en annexe 2*)
- Validation et chiffrage du plan d'action
- Recherche des financeurs possibles et sollicitation (demande de subvention)
- Proposition du plan d'action détaillé au Syndicat en vue d'une délibération et de l'inscription au budget
- Consultation de la DDT pour validation de la nécessité de réaliser des procédures réglementaires (déclaration, autorisation)
- Réalisation des procédures réglementaires (si nécessaire)
- Consultation d'entreprises (DCE, CCTP, demande de devis ...)
- Lancement des travaux

Pour toutes remarques sur le compte rendu, vous pouvez contacter Mme Mathilde BAUDRIER (animatrice BV) du Service technique de l'USAGMA au 03.23.20.36.74.



Réunion d'information

Maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de l'Ordrimouille:
Projet sur le site pilote de la commune de Beuvardes



Objet de la réunion

1. Rappel sur le Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Ourcq amont
2. Présentation du projet ruissellement
 - Localisation et état des lieux
 - Solutions envisageables
 - Mise en œuvre des solutions
 - Echancier

1. Rappel sur le Syndicat

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvardes 3

Présentation du syndicat

Caractéristiques du syndicat

- **Président du syndicat:** M. Yves LEVEQUE
- Syndicat intercommunal - regroupe **62 communes** à l'échelle du bassin de l'Ourcq amont

Compétences du syndicat

- **Aménagement d'un bassin versant ou d'une fraction de bassin hydrographique**
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau
- **Défense contre les inondations**
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines



06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvardes 4

Zone d'action du syndicat



06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvardes 5

2. Présentation du projet

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvardes 6

Localisation du bassin versant de l'Ordrimouille



06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 7

Choix du site – Problèmes identifiés

Commune soumise à des risques d'inondations

- **Commune touchée par des inondations et des coulées de boue**
 - Engendre risque pour la sécurité civile
 - Engendrent des dégradations des infrastructures et habitations

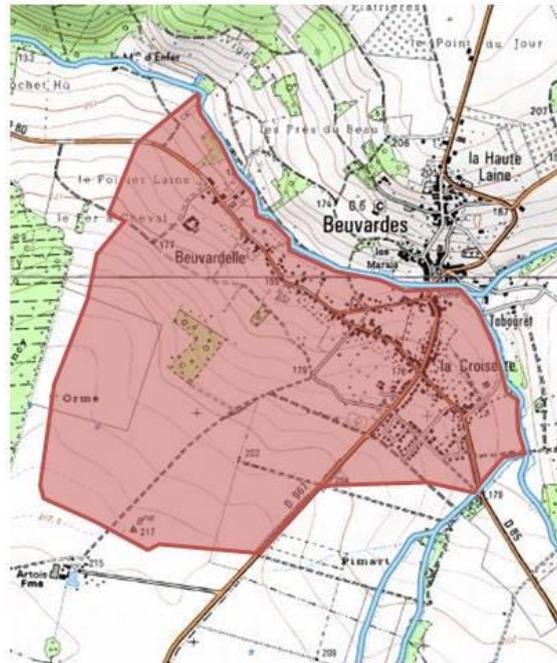
Liste des évènements recensés au registre des catastrophes naturelles pour la commune de Beuvarde:

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Inondations et coulées de boue	01/09/1987	01/09/1987	15/10/1987	30/10/1987
Inondations et coulées de boue	11/05/1993	11/05/1993	28/09/1993	10/10/1993
Inondations et coulées de boue	17/01/1995	05/02/1995	06/02/1995	08/02/1995
Inondations et coulées de boue	18/05/1996	18/05/1996	04/07/1996	17/07/1996
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	09/07/2000	10/07/2000	25/09/2000	07/10/2000
Inondations et coulées de boue	04/07/2006	04/07/2006	15/01/2007	25/01/2007

Objectif: Diminuer les ruissellements et lutter contre les inondations

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 8

Localisation du secteur d'études



06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 9

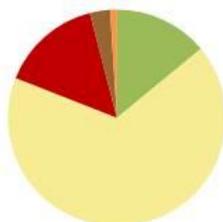
Etat des lieux

Des caractéristiques géologiques et hydrogéologiques favorisant le ruissellement

- Sols argilo-limoneux → **Imperméabilité des sols**
- Drainage naturel interne faible → **Faible capacité d'infiltration des sols**

Pratiques agricoles du bassin versant

Occupation des sols du secteur d'étude de Beuvarde



- Prairie
- Grande culture
- Zone urbaine
- Bois
- Friche

- Prédominance des surfaces agricoles
- Cultures de céréales (blé, orge), maïs et colza
- Prairies et jachère humides en amont immédiat du bourg

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 10

Solutions envisageables – Priorité 1

Adaptation des pratiques agricoles

- Maintien des prairies
- Assolement concerté



Prairie



Alternance culture d'hiver et de printemps

Aménagements d'hydraulique douce – Collecteurs du ruissellement

- Aménagement de redents dans les fossés



Fossé à redents

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 11

Solutions envisageables – Priorité 1

Aménagements d'hydraulique douce – Freins hydrauliques

- Mise en place de bandes enherbées
- Aménagement de fascines
- Mise en place de barrages gabions



Bande enherbée



Fascine



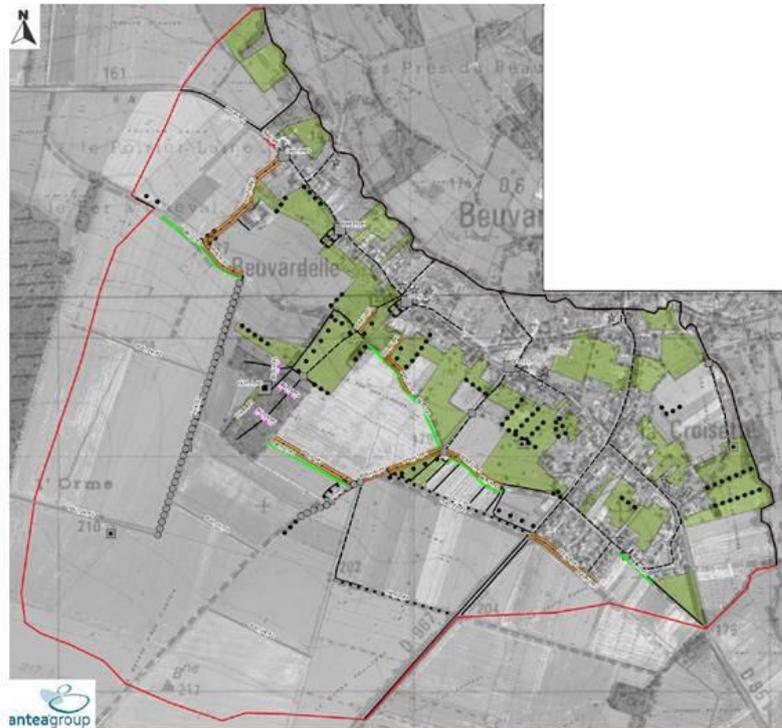
Barrage gabions

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 12

Solutions envisageables – Priorité 1

Plan de situation

- Versant
- Prairies / gels à conserver
- Aménagements linéaires**
- Aménagement de redents
- Bande enherbée
- Barrage gabions
- XXX Fascine
- Gestion de fourrière
- Haie
- Dévoisement du fossé vers la mare
- Enherbement du chemin
- Aménagements ponctuels**
- Amélioration/création d'avaloir dépierreur
- Augmentation de la capacité de la mare
- Éléments ponctuels existants**
- ☆ Habitation inondée
- Grille / avaloir
- Mare
- Éléments linéaires existants**
- Canalisation
- Chemin creux
- Cours d'eau / fossé
- Haie



06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 13

Solutions envisageables – Priorité 2

Adaptation des pratiques agricoles

- Gestion des fourrières



Prairie

Aménagements d'hydraulique douce – Freins hydrauliques

- Mise en place de haies



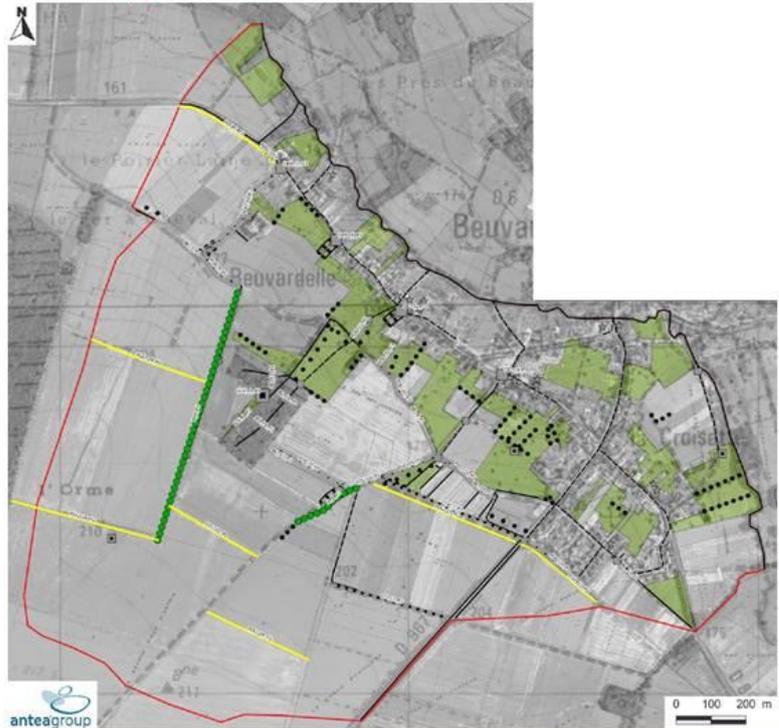
Haie anti-érosive

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 14

Solutions envisageables – Priorité 2

Plan de situation

- Versant
- Prairies / gels à conserver
- Aménagements linéaires**
- Aménagement de redents
- Bande enherbée
- Barrage gabions
- Fascine
- Gestion de fourrière
- Haie
- Dévoiement du fossé vers la mare
- Enherbement du chemin
- Aménagements ponctuels**
- Amélioration/création d'avaloir dépierreur
- Augmentation de la capacité de la mare
- Eléments ponctuels existants**
- ★ Habitation inondée
- Grille / avaloir
- Mare
- Eléments linéaires existants**
- Canalisation
- Chemin creux
- Cours d'eau / fossé
- Haie



06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvardeles 15

Solutions envisageables – Priorité 3

Adaptation des pratiques agricoles

- Enherbement des chemins



Chemin enherbé

Aménagements d'hydraulique douce – Collecteurs du ruissellement

- Mise en place d'avaloirs dépierreurs sur le réseau urbain



Grille avaloir

Ouvrage d'écrêtement de crues

- Augmentation de la capacité de la mare



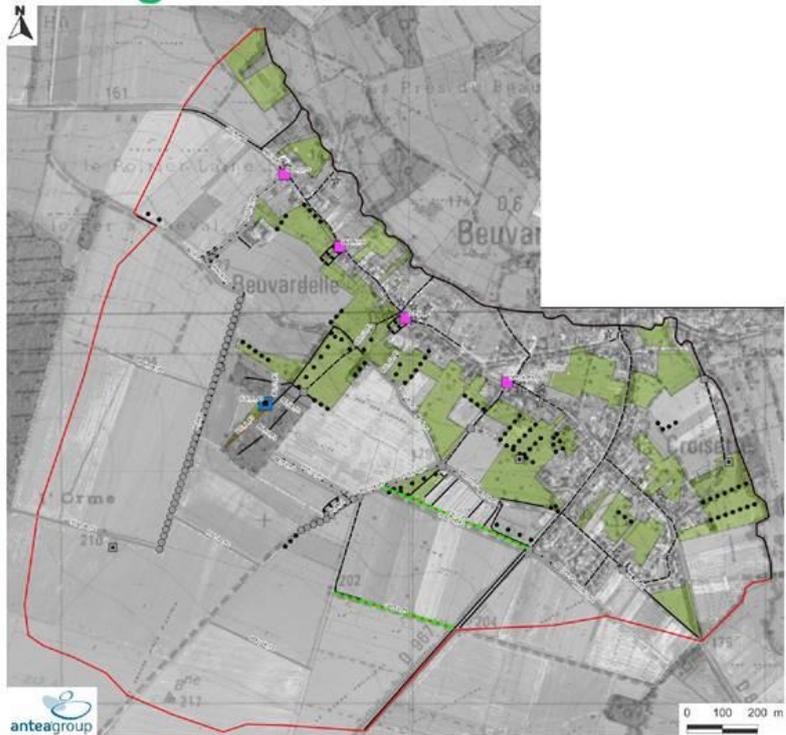
Mare existante près du bois

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvardeles 16

Solutions envisageables – Priorité 3

Plan de situation

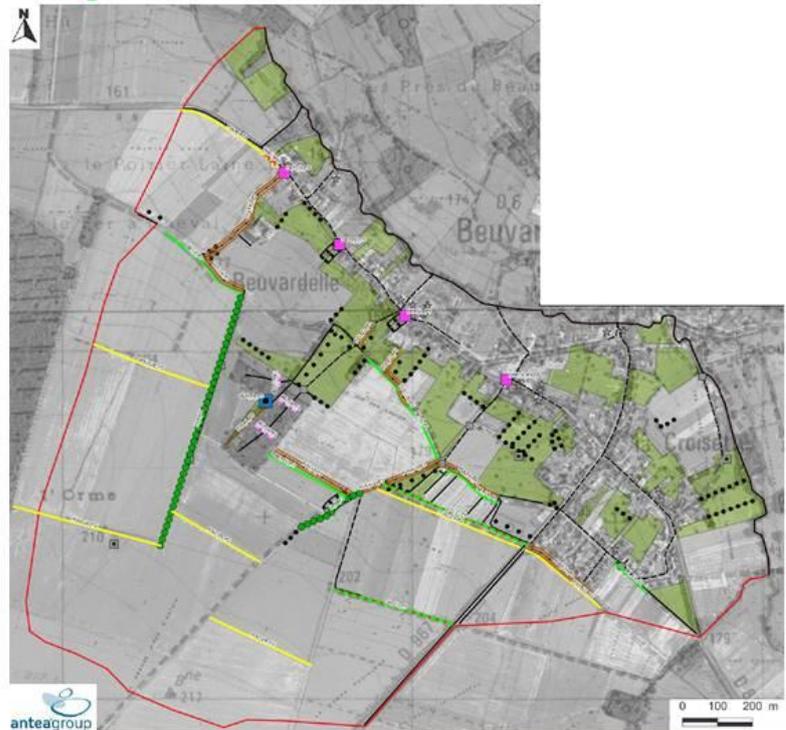
- Versant
- Prairies / gels à conserver
- Aménagements linéaires**
- Aménagement de redents
- Bande enherbée
- Barrage gabions
- Fascine
- Gestion de fourrière
- Haie
- Dévoisement du fossé vers la mare
- Enherbement du chemin
- Aménagements ponctuels**
- Amélioration/création d'avaloir dépierré
- Augmentation de la capacité de la mare
- Éléments ponctuels existants**
- ★ Habitation inondée
- Grille / avaloir
- Mare
- Éléments linéaires existants**
- Canalisations
- Chemin creux
- Cours d'eau / fossé
- Haie



06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 17

Synthèse

- Versant
- Prairies / gels à conserver
- Aménagements linéaires**
- Aménagement de redents
- Bande enherbée
- Barrage gabions
- Fascine
- Gestion de fourrière
- Haie
- Dévoisement du fossé vers la mare
- Enherbement du chemin
- Aménagements ponctuels**
- Amélioration/création d'avaloir dépierré
- Augmentation de la capacité de la mare
- Éléments ponctuels existants**
- ★ Habitation inondée
- Grille / avaloir
- Mare
- Éléments linéaires existants**
- Canalisations
- Chemin creux
- Cours d'eau / fossé
- Haie
- Priorité d'aménagement**
- P1 Priorité 1
- P2 Priorité 2
- P3 Priorité 3



06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 18



Mise en œuvre des solutions

Financement du projet:

- Le **Syndicat**
- Les **financeurs publics** (Agence de l'Eau, Conseil Régional Hauts de France, Conseil Départemental de l'Aisne,...)



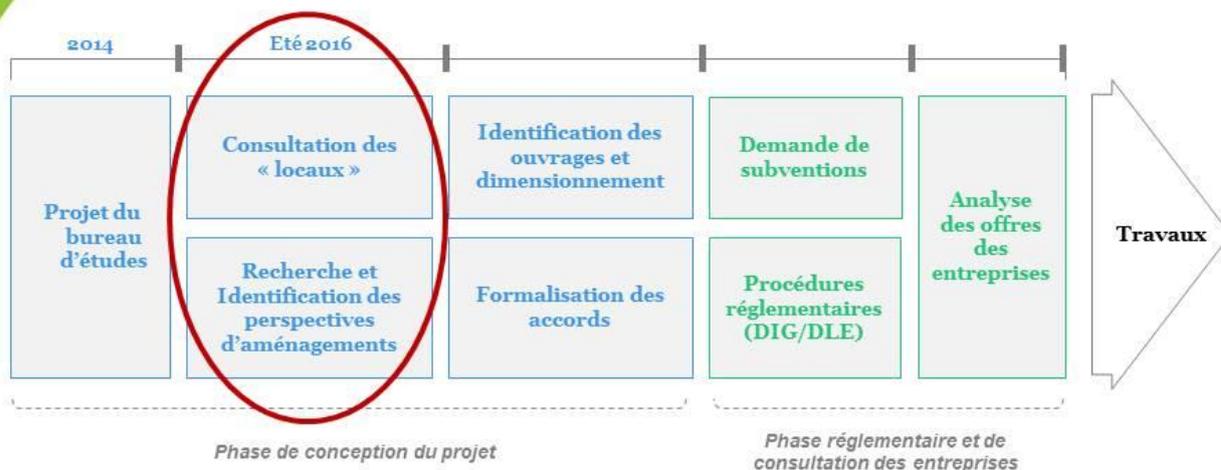
Convention d'accord amiable :

- Objectif de la convention:
 - Formaliser les accords
 - Définir les droits et devoirs de chaque partie signataire
- Signature des parties suivantes:
 - Le Syndicat
 - Le(s) agriculteur(s) concernés
 - Leur(s) propriétaire(s) (si aménagement de nature à modifier de manière sérieuse le foncier)
 - Eventuellement la commune

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvardes 19



Echéancier



06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvardes 20



Questions diverses

06/07/2016 Projet de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Beuvarde 21



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Annexe n°2 : Plan des aménagements proposés

- Versant
- Prairies / gels à conserver
- Aménagements linéaires**
- ▬▬▬ Aménagement de redents
- ▬ Bande enherbée
- ▬▬▬ Barrage gabions
- xxx Fascine
- ▬ Gestion de fourrière
- Haie
- ▬ Dévoiement du fossé vers la mare
- ▬ Enherbement du chemin
- Aménagements ponctuels**
- Amélioration/création d'avaloir dépierreur
- Augmentation de la capacité de la mare
- Éléments ponctuels existants**
- ★ Habitation inondée
- Grille / avaloir
- Mare
- Éléments linéaires existants**
- Canalisation
- ▬ Chemin creux
- ▬ Cours d'eau / fossé
- Haie
- Priorité d'aménagement**
- P1 Priorité 1
- P2 Priorité 2
- P3 Priorité 3

